

VIVRE A MOUTHIER

Sur Boëme

BULLETIN

d'information locale
édité sous la
responsabilité
du
Conseil Municipal
de
Mouthiers sur Boëme

N° 153
Novembre 1996



Photo Alain PORTE

Le mot du Maire

Bric à Brac

Le mois d'octobre a vu la naissance du premier **spectacle intercommunal** organisé par le centre social sur les quatre communes.

Des professionnels de qualité sont intervenus à **St Estèphe, Vœuil Sireuil et Mouthiers pour 10 spectacles.**

Ceux-ci étaient ouverts à tous puisqu'ils ont eu lieu dans les écoles des quatre communes, à la crèche familiale de Mouthiers, et, pour les adultes, dans chacune des salles des fêtes concernées.

Beaucoup d'entre vous sont venus assister au spectacle de Mouthiers le 12 octobre dernier, et c'est avec un réel plaisir que nous avons entendu **Bernadète Bidaude** nous conter pendant plus d'une heure la vie du pays et des gens.

Pour clôturer ce mois du conte, le dernier spectacle doit avoir lieu le 29 octobre en après-midi à la salle des fêtes de Rouillet, et celui-ci est ouvert aux quatre clubs des Aînés de l'intercommunalité.

Si la communauté de communes a participé au financement de cette action culturelle, le mérite de l'organisation en revient entièrement au Centre Social et nous ne pouvons que le féliciter pour le choix des divers conteurs, qui ont su nous régaler par des programmes de qualité.

Il s'agissait d'une première depuis la création de l'intercommunalité, et la réussite nous permet de supposer que ce ne sera pas la dernière.

Cécile FORGERON

Sommaire

Le Conseil Municipal	p 2
	p 3
Rencontre	p 4
MJC Centre Social Infos-	p 5
Activité Danse	p 5
Cyclotourisme	p 6
Randonnées	p 6
SCM Foot	p 7
Conseil Local Parents d'élèves	p 7
SCM Tennis	p 7
FNACA	p 8
Etat Civil	p 8
Mots croisés	p 8

Présents : Mesdames FORGERON, MENEGHINI,

Messieurs : TAMAGNA, GERVAIS, VINSONNAUD, CARRIER, MOREAU, BARBE, BOSSARD, LE TURDU, BREGEAS, BOUREAU, REVEREAULT.

Absents excusés :

Mme PORTE (mandat à M. TAMAGNA), Mme MANANT (mandat à M. BREGEAS), Mme. DISCOUR (mandat à M. VINSONNAUD) et Mme VALLAT (elles participaient à l'accueil d'une délégation allemande).

M. PONTINI (mandat à Mme FORGERON).

I. ENQUÊTE VOIRIE

Une enquête de voirie sera prochainement ouverte en mairie pour le classement de chemins en voies communales, l'achat et la vente de chemins, et l'élargissement de chemins

II. CURAGE DES LAGUNES

Les travaux de curage des lagunes vont commencer dans quelques jours. Ils seront exécutés par l'entreprise SESAER.

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole, d'un montant de 250 000 F afin de financer les dits travaux. (voir page 3 l'évènement)

III. QUESTIONS DIVERSES

• Aire de Sport couverte à La Couronne

Le Conseil Municipal se prononce pour la création d'une aire de sport couverte au collège de La Couronne, aux conditions suivantes :

- Maître d'ouvrage : commune de La Couronne .
- Investissement : 50 % à la charge de la commune de La Couronne . 50 % à la charge du SIVOS (Syndicat Intercommunal Scolaire) .
- Fonctionnement et prise en charge totale par la commune de La Couronne .

• **L'Amicale de l'Ordre des Palmes Académiques** a demandé le prêt de la salle des fêtes et l'offre d'un "pot" gratuit à l'occasion de son Assemblée Générale. Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition moyennant le règlement de la location au taux en vigueur, et refuse d'offrir et de servir gracieusement le "pot" demandé.

• Société Protectrice des Animaux

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Syndicat Mixte de la fourrière, refuge de Mornac, moyennant une participation annuelle de 1,50 F par habitant. Ce qui permet à la commune de bénéficier, sans restriction de nombre, des locaux du chenil pour les animaux errants.

• Place de retournement aux Agriers

Le Conseil Municipal décide d'acquérir environ 216 m² au lieu-dit "Les Agriers", afin de créer une placette de retournement destinée à faciliter les manœuvres des véhicules, tels que pompiers, ramassage ordures ménagères, etc,...

• Informatique Ecoles

Le Conseil Municipal décide de transférer la maintenance existant sur certains ordinateurs (MO5), sur les 5 "PC".

• Participation au fonctionnement des Ecoles publiques de La Couronne.

Suite au courrier de M. le Préfet, le Conseil Municipal accepte de régler la somme demandée, soit 25 380 F à la commune de La Couronne pour frais de fonctionnement des écoles publiques correspondant aux années scolaires 88-89 à 95-96 (37 élèves). Cette somme sera prévue au budget primitif 97.

• Emprunt commune

- Afin de financer divers travaux :
- sur bâtiments communaux (logements sociaux, chauffage des écoles, ...)
 - sur voirie communale (assainissement eaux pluviales de la place de l'Abbé Joly)

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 450 000 F

• Chemin à Gersac

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de l'accord de M. TOYON pour la création d'une placette de retournement sur son terrain. D'autre part, lors d'une prochaine réunion du POS, le Conseil Municipal étudiera la possibilité de classement d'un lot en zone constructible dans le même secteur.

L'EVENEMENT DU MOIS

LE CURAGE DES LAGUNES MUNICIPALES

L'égout, c'est comme les couleurs : ça ne se discute pas. C'est sans doute pourquoi peu de gens s'intéressent à ce que deviennent les eaux rejetées à l'égout. Pour une partie de la population de Mouthiers, ces eaux usées se retrouvent dans les lagunes municipales. Celles-ci sont aujourd'hui saturées. Elles vont subir une opération de nettoyage qui va permettre d'évacuer les boues accumulées.

Épandues sur les terres agricoles voisines, ces boues vont servir d'engrais.

C'est la technique très particulière employée à Mouthiers qui fait l'originalité de ce chantier ; c'est la première fois en Charente que vont être associés, un engin amphibie et une rampe d'aspersion.



UN ASSAINISSEMENT QUI A ÉVOLUÉ NATURELLEMENT

A quelques dizaines de mètres du château de la Rochandry, dans la vallée des tourbières, trois bassins peu profonds (entre 60 cm et 1 mètre) ont été aménagés en 1981. Les eaux usées arrivent dans le premier bassin, puis passent progressivement dans le second. En sortant du troisième, elles sont rejetées dans un fossé qui les achemine jusque dans la Boême.

Au cours de ce périple, les eaux font l'objet d'un traitement très naturel : elles se déchargent de leurs particules qui s'accumulent alors sous forme de boues au fond de ces bassins. C'est le premier bassin qui stocke la partie la plus importante de ce dépôt de boues. Celui-ci avait donc fait l'objet d'un curage partiel en 1989. Depuis cette accumulation s'est reproduite. Ses effets ont été également repérés par sondage dans les deux autres bassins. Les rejets dans la Boême devenaient de moins bonne qualité biologique, des odeurs apparaissaient : il convenait dès lors de procéder à un curage général.

TRANSFORMER LES BOUES EN OR

Le volume des boues ainsi stockées a été évalué à environ 2500 m³ équivalant à presque deux cents tonnes de matières sèches. Ces dernières ont été analysées, conformément à la réglementation de l'environnement et de la santé publique (voir Vivre à Mouthiers n° 151 de septembre 96).

Elles possèdent une teneur moyenne en éléments minéraux, potasse, azote, phosphore. Sachant que ce sont ces mêmes éléments minéraux qui sont apportés aux sols par les agriculteurs, l'intérêt du curage des lagunes apparaît doublement si ces boues retirées des lagunes se substituent partiellement et gratuitement aux engrais achetés et épandus par les exploitants agricoles. Ce sont ainsi les terres de messieurs Alain Blanchard, Bernard Grolleau, Nicolas Jobit, Serge Gros et Gérard Ploquin qui vont bénéficier de cet amendement naturel qui, selon la culture choisie, prendra la couleur de l'or... des grains de maïs ou des fleurs de tournesol.

UNE TECHNIQUE BATEAU QUI TIENT LA RAMPE

Pour récupérer les boues accumulées en fond de bassin, le recours à des engins lourds type tracto-pelle était impossible à Mouthiers. Le sol des tourbières étant naturellement meuble, le risque de détériorer le fond des lagunes était impossible à prendre. Parmi les entreprises ayant répondu à l'appel d'offres public pour ce chantier, la société SESAER a proposé une solution originale : une pompe installée sur un bateau va se déplacer à la surface des lagunes, et ainsi aspirer ces boues liquides ; elle est reliée par de longs tuyaux à une rampe d'aspersion qui va épandre une partie des boues liquides sur les proches terres agricoles retenues. Cette rampe est parfaitement adaptée à cette mission d'épandage qu'elle effectue de façon homogène et précise. En limitant ainsi le nombre de passages sur les parcelles, cette rampe travaillant en basse pression évite la déstructuration des sols et la formation d'aérosols malvenus.

Si pour notre commune, cet événement est exceptionnel car il ne se reproduira que dans une dizaine d'années, d'autres observateurs seront attentifs aux résultats de cette première monastérienne.

Les administrations charentaises, de l'agriculture, de l'action sanitaire et sociale ainsi que de nombreux élus d'autres communes ou groupements de communes vont suivre avec attention le chantier de Mouthiers. Pour venir à bout des boues, cette technique est donc appelée à se répandre.



RENCONTRE

Dans cette page RENCONTRE, nous cherchons à faire découvrir, ou mieux connaître, des habitants de Mouthiers. Ils sont élus ou personnels municipaux, dirigeants associatifs, responsables socioprofessionnels. Ils participent à la vie de la commune. Dans nos prochains bulletins nous rencontrerons également des chefs d'entreprises installées sur notre commune. En cette période de rentrée des activités associatives, nous avons rencontré la présidente de la M.J.C. Centre social Boème-Charraud, Maïté BONNET.

Par sa voix qui chante le sud, façon Claude Nougaro, on comprend tout de suite que les origines de Maïté Bonnet ne sont pas charentaises. En fait il y a une douzaine d'années qu'elle s'est installée en famille, en Charente.

Ayant toujours eu des activités dans le milieu associatif, c'est par la pratique de la gymnastique que Maïté Bonnet est devenue adhérente de la MJC. Simple adhérente, puis bientôt élue au Conseil d'administration en 1989, elle succède à Gérard Discour en 1993 à la présidence de la MJC.

MJC, comme Maison des Jeunes et de la Culture, c'est l'appellation officielle liée à l'adhésion de l'association de Mouthiers à la Fédération Française des MJC.

C'est vraiment un lieu convivial, de rencontre, d'accueil, d'information. C'est ainsi qu'elle définit le label "centre social" accolé depuis quatre ans à celui de MJC.

Avec cette appellation officielle, il s'agit certes d'obtenir le partenariat de la Caisse d'Allocations Familiales. Mais son financement est acquis parce que les actions menées vont vraiment en direction de toutes les catégories de la population : quand cet équipement se met à faire de l'animation globale, quand il modifie sa manière d'intervenir auprès des habitants en les faisant participer à leur propre changement, il devient un lieu où les personnes se sentent utiles.

Le Centre Social permet de développer des actions de solidarité, d'insertion, de lien social : ainsi l'atelier cuisine, récemment ouvert, a permis à des femmes de se rencontrer, d'échanger, de bénéficier de conseils de spécialistes en diététique, en gestion.

Dans MJC, il y a J comme jeunes. Dans ce domaine, les choses bougent très vite parce que les jeunes changent. Aujourd'hui, la demande vient à la fois des jeunes qui veulent organiser eux-mêmes leurs activités, et qu'il faut donc accompagner. Mais les familles sont aussi à la recherche d'activités pour leurs enfants, hors



temps scolaires.

Pour les plus petits, les activités du centre de loisirs répondent en grande partie à ce besoin.

Pour les adolescents, l'aménagement, dans les locaux de la MJC, d'un véritable espace particulier réservé à leurs activités viendra prochainement satisfaire leur attente.

Mais comme il existe aussi dans la commune d'autres activités (le sport entre autres), ce qui intéresse Maïté Bonnet, c'est de favoriser la coopération entre les associations communales et intercommunales. Il en sera ainsi entre le foot et la MJC-CS, qui viennent de se mettre d'accord pour accueillir un objecteur de conscience originaire de Mouthiers.

Celui-ci participera ainsi à la poursuite de cette animation communale

au service de tous, plus particulièrement de développer et d'encadrer l'école de foot.

C'est cette expérience monastérienne qu'elle propose, modestement, de mettre à disposition de la communauté de communes ! Car l'objectif à moyen terme est bien de constituer une association dont les administrateurs bénévoles seront représentatifs de la vie associative de toutes les communes de la communauté. Ce sera cette association intercommunale qui aura la gestion du Centre social et qui prendra le relais des actions engagées. Sur ce sujet Maïté Bonnet ne tarit pas d'éloge sur le travail entrepris par l'équipe de professionnels dirigée par Alain Larrive.

Avec sa voix qui chante le Sud, façon Claude Nougaro, la Présidente a un violon d'Ingres tout naturel, le chant. Sa devise "Un pays qui ne chante plus se meurt".

Son souhait : développer le chant choral, profane et religieux, dans Mouthiers et au dehors, pour le plaisir de tous, chanteurs et auditeurs. Rencontres et échanges amicaux sont programmés avec Jacques Marot dans la région et à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Russie). Son bonheur : se produire sur une scène avec le Golden Quate Quartet.

Que tous ceux qui ont envie de chanter n'attendent plus pour franchir la porte du CS le mardi soir.

De même, elle est très heureuse de présider un conseil d'administration représentatif de l'esprit d'ouverture et de tolérance qui règne au sein de la MJC et de la parité hommes/femmes qui existe dans le bureau de l'association, de pouvoir également offrir un éventail d'activités et de spectacles de qualité dont aucun Monastérien ne devrait se priver.

M.J.C.-Centre Social INFOS

LES JEUNES ONT DES PROJETS

Les jeunes de Mouthiers, réunis, proposent :

- **l'aménagement et l'équipement** d'un local à la MJC Centre Social.
- **la création d'un groupe musique**, un investissement en matériel d'amplification et la programmation d'un concert jeune.
- **un rallye VTT** ouvert à tous (certains jeunes le préparent déjà).
- **des week-ends sportifs** (ski le 22-23 mars).
- **des sorties** (spectacles ou concerts).
- **un point info** sur les projets et les idées.

Ces projets sont bien sûr ouverts à tous et il peut y en avoir d'autres...

CHORALE

Depuis le début de l'année, les choristes de "Crescendo en Boème" se rencontrent régulièrement, lors des séances de répétition, tantôt à Mouthiers (Maison pour tous), tantôt à Blanzac (mairie), le mardi à partir de 20 h 15.

Différents spectacles sont en cours d'élaboration.

- **Classiques, tout d'abord, dans le cadre d'Amadeus :**
le 8 décembre à 16 h à La Rochefoucauld
le 15 décembre à 16 h à la cathédrale d'Angoulême

Au programme : Mozart, Ketelbey,

Bizet, Gounod, Faure et Mascagni. Participation des grandes orgues avec Paul Brunet et des solistes, Agnès MASSIAS-BOGNERO, Olivier BETKETRAOUI.

Direction musicale : Jacques MAROT, au piano Paul VUIDES et Katia.

- **Modernes, ensuite, dans le cadre d'Amadeus : Starmania**
le 2 février, à Nersac :
le 8 février au Centre St Martial
le 8 février à La Couronne
le 22 mars au Gond Pontouvre



ACTIVITES DANSE

DANSE CLASSIQUE

La classe de Danse Classique de la MJC Jules Berry a repris son activité le 11 septembre. Deux groupes sont actuellement en place :

- **Cours Initiation-Débutant (7-9 ans), le vendredi de 17 h 15 à 18 h 15**
- **Cours Préparatoire Élémentaire (10-14 ans), le mercredi de 14 h à 16 h**

Travail au sol.

Travail debout évoluant progressivement vers la "barre".

Travail où l'élève fait l'apprentissage des pas.

Travail d'improvisation.

NOUVEAU

DES COURS DE GUITARE

vous sont proposés le samedi après-midi de 14 h 30 à 16 h.

100 F la demi-heure par personne et par trimestre

Prendre contact avec la MJC Centre Social au 05 45 67 84 38.

EXPOSITION



"L'œil et la main"

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE des enfants de Mouthiers et d'ailleurs...

Photographe Alain PORTE
du 17 / 11 au 1 / 12
à la salle d'exposition de la MJC-CS

DANSE CONTEMPORAINE ENFANT

Le mercredi de 10 h à 11 h pour les 5-8 ans à la MJC-CS

A travers des jeux corporels et chorégraphiques, l'enfant découvre une technique de danse, son propre langage dansé, l'organisation de son imaginaire créatif, sa place dans l'espace, le temps et le groupe.

MJC-CS CYCLOTOURISME

Suite à la réunion cycloVTT du 11 octobre quelques sorties VTT seront organisées par différentes personnes pendant la période hivernale.

Ce sont des sorties accompagnées, non balisées, où les moins de 15 ans doivent être accompagnés et le port du casque fortement conseillé.

La première a rassemblé 25 personnes le 20 octobre. La prochaine sera le 3 novembre à 9 h organisée par M. Van Den Busche (environ 30 km). Ensuite le 17 novembre à 9 h. Puis le 24 novembre après-midi, organisée par M. et Mme FOUCHÉ, une sortie famille étudiée pour les enfants.

Pour les cyclotouristes qui continuent la route, rien n'est changé : départ tous les dimanches à 9 h place de la Gare.





CINEMA

à la MJC Centre Social

"TWISTER"
Jeudi 7 novembre 1996 à 20 h 45

"INDEPENDANCE DAY"
Jeudi 14 novembre 1996 à 20 h 45

SENTIERS DE BOËME

Calendrier des randonnées pédestres : novembre 1996

Chaque randonnée comportera une distance normale et une distance raccourcie (environ 11-12 km et 7-8 km). Les randonnées sont ouvertes à tous. Néanmoins il est souhaitable que les randonneurs non occasionnels adhèrent à "Sentiers de Boème" (25 F par an)

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 3 nov.	Dominique LECHAT	13 h 30 Place de la Gare	Edon	Place de la Mairie	14 h	10
Di. 17 nov.	Jean LATHIERE	13 h 30 Place de la Gare	Mouthiers	Place de la Gare	14 h	7,5
Rando découverte du patrimoine, organisée par la Communauté de Communes (Moulage de la frise de la Chaire à Calvin au musée, Eglise, Site préhistorique du Pré des Vachons)						
Di. 1 ^{er} déc.	Michel COMTE	13 h 30 Place de la Gare	Vœuil	Mairie	14 h	9
Rando découverte du patrimoine organisée par le Club de Vœuil dans le cadre de la Communauté de Communes (Eglise, Carrières, Elevage de cerfs, Logis de Charsé)						

Lors des dimanches libres sur ce calendrier vous pouvez randonner avec le club de La Couronne (voir le calendrier de "La Randonne")

A LA DECOUVERTE DU VTT



RANDONNEE FAMILIALE LE 24 NOVEMBRE 1996 (sauf pluie)

Rendez-vous Lotissement "Les Justices I" à 14 h (parking)
CIRCUIT FACILE - Enfants bienvenus
Casque recommandé

RENSEIGNEMENTS J. FOUCHÉ © 05 45 67 95 56

DONNEURS DE SANG

DÎNER DANSANT SAMEDI 23 NOVEMBRE

Salle des Fêtes de Mouthiers à 19 h 30

Orchestre Anne Valérie

Prix 120 F
Date limite d'inscription 18.11.96

Règlement à la réservation
Yves Labbé - Blanzac - © 05 45 64 08 81
Jacques Dedieu - Mouthiers - © 05 45 67 92 06
et 05 45 67 81 05
Yvon Rivet - Mouthiers - © 05 45 67 93 70



Menu
Apéritif
Soupe de poissons
Cous d'oie farcis au foie gras
Mouclade Charentaise
Sorbet à la poire
Sigot d'agneau - Flageolets
Salade 4 saisons
Plateau de fromages
Profiterolles
Café - Cognac - Liqueurs

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Du jeudi 31 à 18 h au samedi 2 à 7 h : Dr JOUBERT
- © 05 45 91 42 25

Du samedi 2 à 14 h au lundi 4 à 7 h : Dr VIGNAUD
- © 05 45 67 82 37

Du samedi 9 à 14 h au lundi 10 à 7 h : Dr COMUZZI
- © 05 45 66 42 95

Du lundi 11 à 0 h au mardi 12 à 7 h : Dr MISCHO
- © 05 45 91 23 24

Du samedi 16 à 14 h au lundi 18 à 7 h : Dr CORBEL
- © 05 45 90 59 00

Du samedi 23 à 14 h au lundi 25 à 7 h : Dr CAFOUR
- © 05 45 61 02 69

SCM TENNIS

PERMANENCE AU CLUB

Samedi 9 novembre 1996
de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h pour

Renouvellement des adhésions,
Remise des licences pré-éditées,
Mise à jour des badges,

Nouvelles inscriptions (adultes ou enfants)
Restitution des badges et clés des personnes
ne souhaitant pas renouveler leur adhésion 96-97
Toutes informations relatives à la vie du Club

SC MOUTHIER FOOTBALL



DÎNER DANSANT

Samedi 9 novembre 96
à 21 heures
à la Salle des Fêtes
AMBIANCE ASSURÉE

RÉSERVATION
P. DESVAGES
05 45 67 82 16
J. ESCANDE
05 45 67 97 42
A. COMBEAUD
05 45 67 97 99

PRIX

Adultes : 110 F
Enfant jusqu'à 12 ans : 60 F

CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ELEVES

Fin septembre, le Conseil Local a élu son bureau. De nombreux nouveaux parents souhaitent s'impliquer dans la vie de l'école.

Le 11 octobre avaient lieu les élections de délégués des parents aux conseils d'école maternelle et élémentaire. La participation a été plus importante que les années précédentes (près de 60 %). Les parents élus remercient tous ceux qui leur ont fait confiance.

Le 17 novembre, à la salle polyvalente, tous les parents et leurs enfants sont invités à 14 h à la salle polyvalente pour une après-midi de jeux "Plaisir de jouer, jouer par plaisir". Chacun peut apporter ses jeux de société préférés pour les faire découvrir à ses amis.

Nouveau Bureau du Conseil Local

Président	Sophie CURMI
Vice-Présidents	Richard GARCIA et J-Y LE TURDU
Trésorier	Francis CHAUVET
Trésorier adjoint	Isabelle PELISSON
Secrétaires	Geneviève GENDRY et J. VINCENT

Sur votre agenda...

• NOVEMBRE

- 9 : Repas du Football
 17 : Jeux d'automne parents d'élèves
 15 : Réunion pour calendrier 97
 30 : Dîner dansant Amicale des Donneurs de Sang

• DECEMBRE

- 6 et 7 : Téléthon

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Il s'effectuera normalement
 les vendredi 1^{er} novembre et lundi 11 novembre.

SORTIR SES POUBELLES COMME D'HABITUDE

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Une erreur s'est glissée dans l'état civil du mois d'octobre,
 le 30 août est née une petite fille prénommée
 Marine (et non pas Maxime BRIDIER).

DECES

- Le 14 octobre Jean COIFFARD
 9, route de Fouquebrune

FNACA

Le 12 octobre 96 la FNACA de Mouthiers tenait son Assemblée Générale.

Plus de la moitié des adhérents était présente et a renouvelé sa confiance au bureau.

Cinq adhérents représenteront le Comité aux commissions préparatoires à l'Assemblée Départementale le 9 novembre à Brie. En 1997, ces commissions auront lieu à Mouthiers.

Le Président prendra contact avec M^{me} le Maire et la famille de M. FORESTAS afin qu'une plaque soit déposée pour le monument aux Morts.

Enfin cette Assemblée Générale aura permis à deux anciens d'Algérie de se retrouver : Jean-Jacques BREGIER, Monastérien de toujours et Yves GILLET nouvellement arrivé.

Le Bureau a été constitué de la façon suivante :

Président :
 Yvon RIVET
 Vice-Président :
 André CLAPAUD et Jacques DEDIEU
 Secrétaire :
 J. VAN DEN BUSCHE
 Trésorier :
 Claude ALANORE
 Porte drapeau :
 Emmanuel ROBERT

COMMUNIQUE

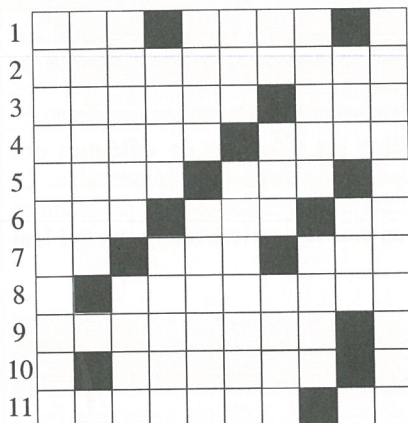
du Président de la Société de chasse de Mouthiers

La fédération départementale des chasseurs m'informe de la découverte de plusieurs cadavres de lièvres en Charente. Ces animaux nous font craindre l'apparition d'une épizootie qui pourrait répondre aux critères d'E.B.H.S. (Hépatite Virale du lièvre).

Si, au cours de vos promenades, vous découvrez un cadavre de lièvre, ne le touchez pas et prévenez M. Jean-François GERMON, Les Sicauds à Mouthiers sur Boême.

Les Mots Croisés de J.P.B. - Problème N° 42 -

A B C D E F G H I J



HORIZONTALEMENT

- 1 - Généralement vert et poétique - Généralement beau et vaniteux
- 2 - Ressemble plus à une chouette qu'à une poule.
- 3 - Fût aimée de Zeus et de J. Monnet. Sur les genoux
- 4 - Fait pour servir - Carrelet.
- 5 - Se regarde d'un œil - Éliminés.
- 6 - Ne sait rien - Possessif - Cube.
- 7 - Règle - Est dans les bois - Le gros n'est pas beau
- 8 - Pas souvent.
- 9 - Être ou ne pas être ? - Article.
- 10 - Recalé.
- 11 - On lui a enlevé le meilleur - Champion.

VERTICALEMENT

- A. - Il a une bonne tenue lorsqu'il a du cran.
- B. - C'est toujours la même chose.
- C. - Noircir - Bramer.
- D. - Cabane - Catégorie sociale.
- E. - Modèle de sérieux - Dans une locution latine qui n'est pas prénatale !.
- F. - Finit toujours par prendre son indépendance. - Tranquille.
- G. - Coule en Sibérie - Méchante humeur - Vogue.
- H. - Lamentable - Grêle.
- I. - Un frère qui ne sera pas père - Coule en Russie.
- J. - Font ressortir le poids des mots.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

Le prochain bulletin

IL paraîtra début décembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 novembre. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.

SOLUTION DU PROBLEME N° 41

HORIZONTALEMENT

- 1 - BELLE-SOEUR.
- 2 - AMEUTES. - DE.
- 3 - RAMEE. - SOFA.
- 4 - ANUS. - MUR.
- 5 - TER. - REA. - AI
- 6 - IRISATIONS.
- 7 - EQUARRIE.
- 8 - EUNUQUE
- 9 - US. - AUX.
- 10 - SABLE. - LINO.
- 11 - ETRESILLON.

VERTICALEMENT

- A - BARATINEUSE.
- B - EMANER. - USAT.
- C - LEMURIEN. - BR.
- D - LUES. - SQUALE.
- E - ETE. - RAUQUES.
- F - SE. - METAUX.
- G - OSSUAIRE. - LL.
- H - OR. - OR. - OIL.
- I - UDF. - ANIE. - NO.
- J - REALISE. - DON.